

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 20 (1990)

Heft: 11

Artikel: Prévention routière : trafic routier suisse, évolution des accidents et comportement des usagers

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-829222>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Trafic routier suisse, évolution des accidents

Comme le suggère la couverture de ce numéro d'«Afnés», nous invitons les aînés à prendre la route. Mais pas tous seuls aujourd'hui, puisque c'est avec la complicité de la Gendarmerie vaudoise que nous commençons une série d'articles consacrés spécifiquement au comportement des aînés au volant. Vous aurez l'occasion de trouver, au fil de ces articles, des conseils, de bons tuyaux et tout ce qu'il faut pour que la conduite de votre véhicule continue à être un véritable plaisir. (Réd.)

GENDARMERIE VAUDOISE **PREVENTION ROUTIÈRE**

L'évolution favorable du nombre des accidents au cours des dernières années ne doit pas faire oublier qu'ils sont encore beaucoup trop nombreux. Ils ont toujours une cause et ne sont pas le fait du hasard. Il faut donc sensibiliser les usagers aux dangers et risques encourus quotidiennement sur la route,

afin qu'ils puissent changer de comportement. Une mentalité nouvelle, des efforts accrus et une collaboration plus étroite entre les autorités, milieux politiques, organisations et partenaires sont nécessaires pour accentuer la tendance.

Evolution des accidents

Le bilan des accidents de la route de 1989 fait ressortir une évolution favorable par rapport à l'année précédente. Le nombre des tués s'est abaissé de 945 à 923 et celui des blessés est resté pour ainsi dire constant (30 150). Le nombre des accidents, quant à lui, a légèrement diminué et est passé de 77 168 à 76 750. Compte tenu de la nouvelle hausse du volume du trafic, le taux de décès (tués par 100 millions de km-véhicules), grandeur usuelle dans la comparaison internationale, a atteint le niveau le plus bas qui ait jamais été enregistré dans notre pays. Ainsi la Suisse occupe-t-elle, par rapport aux autres pays européens, une des premières places avec les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et la

Suède. Beaucoup de facteurs y ont contribué, dont voici les plus importants:

- l'accroissement de la sécurité dite «passive», dû en particulier à l'obligation de porter la ceinture;
- de réseau autoroutier, qui empêche les collisions et les accidents impliquant les piétons et les deux-roues;
- les limitations de vitesse à 50/80/120 km/h, qui conduisent à une réduction de la gravité des accidents du fait des vitesses d'impact considérablement plus basses.

Sans ces mesures, la réduction de moitié du nombre des tués, qui a passé de 1773 en 1971 à 923 en 1989, aurait été impossible.

Buts à atteindre

Dans la circulation routière, il existe des groupes à risque élevé et des domaines où la sécurité est bien moindre que ne l'indiquent les valeurs moyennes. Citons, à ce titre, les conducteurs de véhicules à moteur de 18 à 25 ans, les cyclomotoristes de 14 à 17 ans et les piétons (ceux de 5 à 9 ans et les plus de

70 ans). Le risque varie en outre sensiblement d'une catégorie de véhicules à l'autre. Compte tenu des km-véhicules, les cyclistes ont 22 fois plus d'accidents, les motards 19 fois plus et les cyclomotoristes 17 fois plus que les conducteurs de voitures de tourisme. Le risque diffère aussi en fonction des routes. Les autoroutes sont les routes les plus sûres; par rapport au kilométrage parcouru, les accidents ne représentent que la moitié de ceux enregistrés sur les routes principales hors des localités et les blessés un tiers à un quart. Bien que le taux des accidents soit trois fois supérieur, dans les localités, au nombre enregistré hors de celles-ci, la gravité des accidents (blessés par accident) est moindre. De nuit le nombre de tués est sensiblement plus élevé que de jour, c'est-à-dire 20 fois supérieur au taux diurne. Lors de conditions hivernales, le nombre des accidents est plus de trois fois plus grand que sur route sèche mais, étant donné le niveau des vitesses plus bas, ces accidents ont des suites moins graves. Accroître davantage la sécurité routière signifie

CENTRE ACOUTIQUE RIPONNE

GRATUIT:

Contrôle d'ouïe; nettoyage, contrôle de votre appareil;
renseignements et conseils



RUE DU TUNNEL 5

devant entrée NORD du PARKING RIPONNE

021/20 61 34

Ph. Estoppey

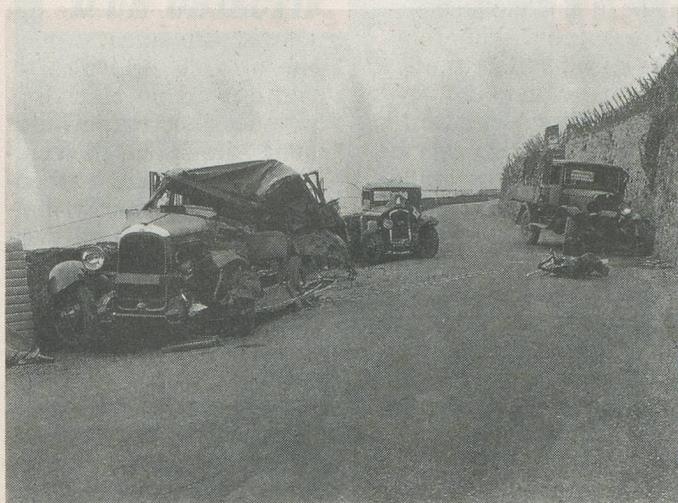
P.E. Duvoisin

Fournisseurs agréés AI/AVS

AUDIOPROTHÉSISTES

BREVET FÉDÉRAL

et comportement des usagers



Accident du 24 décembre 1931, vers 17 h 20, aux «Embleyres», Puidoux.

abaisser les risques dans les groupes et les domaines où ils sont élevés. La prévention des accidents doit orienter ses efforts – et les nouvelles mesures – vers ces points forts. Le but est d'abaisser le risque moyen de décès accidentel dans la circulation routière jusqu'à ce qu'il soit égal au risque de décès naturel le plus bas. Il faudra, autrement dit, arriver à un risque de décès trois fois inférieur au taux actuel.

Les mesures de prévention doivent être considérées comme une aide et un gain de qualité de vie et non comme une restriction de la liberté individuelle.

Comportement des usagers

Bon nombre de conducteurs se disent stressés. Etre stressé signifie, dans la circulation routière, se presser à cause d'un manque de temps. Les situations de stress résultant d'un manque de temps réel sont particulièrement

dangereuses, car elles incitent les usagers à simplifier les manœuvres, c'est-à-dire, le plus souvent, à négliger les contrôles et à agir machinalement là où il faudrait raisonner. Ce n'est pas pour rien qu'un médecin de campagne anglais a dit un jour à son chauffeur qui devait le conduire au chevet d'un malade en plein milieu de la nuit: «John, conduis lentement, je suis très pressé!»

Dans le désordre, citons quelques comportements des usagers.

– L'impatience, c'est une maladie de notre siècle de grande activité. Elle est favorisée par une tension accrue, par l'obligation de vivre avec un agenda et un chronomètre à la main, par les soucis, les inquiétudes, le téléphone. Elle est un peu la rançon du progrès, mais sur la route, un comportement très dangereux. D'abord elle prouve que ceux qui en sont atteints ne sont pas maîtres d'eux-mêmes et ensuite, elle incite à des actes regrettables, coups de klaxon à la moindre gêne, ou dépassements inconsidérés qui sont souvent la cause de catastrophes. Enfin, l'impatience est contraire à la courtoisie, cette qualité si bénéfique en matière de circulation.

– La vanité, elle se présente sous deux aspects: le vaniteux-orgueilleux, qui a le mépris des «plus petits que lui» et se croit tout permis parce que dans une grosse voiture il se sent supérieur aux conducteurs de véhicules de moindre importance. Quant au vaniteux-vantard, il montre ses qualités de pilote (d'ailleurs souvent absentes) ou la puissance de son véhicule, prend des risques terribles

pour éblouir ses passagers qu'il ne fait qu'inquiéter quand il ne les conduit pas à l'hôpital.

– L'insouciance, le conducteur ne se rend pas compte des conséquences des fautes qu'il commet. Il croit toujours qu'il peut se les permettre parce qu'il se considère comme particulièrement adroit, ou parce qu'il a eu la chance d'être épargné par des accidents qu'il pense obligatoirement réservés aux autres. L'insouciant prend des risques en conduisant avec témérité ou en partant en retard. Bref, il vit dans une douce euphorie et rien n'a d'importance pour lui que sa joie de vivre.

– La susceptibilité, l'usager susceptible se croit toujours brimé. Tous les autres à ses yeux sont coupables de l'avoir vexé. Ce persécué devient intolérant. Il est rancunier, irritable et ne pardonne rien. De ce fait, il se montre, sur la route, agressif et injurieux. Perdant toute philosophie. Il veut se venger et punir, il accumule les fautes et, un certain jour, ce justicier se trouve soudain responsable d'une tragédie.

– La courtoisie, nous en avons fini avec les comportements néfastes. Il paraît donc indispensable de souligner ce comportement positif souhaitable à tous les usagers, la courtoisie, qualité qu'il faut inculquer dès le plus jeune âge aux enfants. La galanterie et la politesse n'étant pas de vains mots, on s'étonne qu'il suffise souvent aux automobilistes d'avoir un accélérateur sous le pied pour perdre toutes mesures dans ce domaine, voire invectiver ses semblables. C'était la même chose à Rome, quand deux conducteurs de chars s'accrochaient sur la Voie Appienne, mais eux, ils s'injuriaient en latin et c'était plus distingué...



**CAISSE D'ÉPARGNE
ET DE PRÉVOYANCE
DE LAUSANNE**

1, GALERIES BENJAMIN-CONSTANT
4^e étage
Tél. (021) 23 55 96

TAUX D'INTÉRÊTS

Livret nominatif	5,25 %
Livret au porteur	5,25 %
Livret 3 ^e âge	5,50 %
Livret de placement	5,50 %